

CONSULTATION – AGENCE RELATIONS INFLUENCEURS

Période concernée : d'avril à décembre 2019

Le Comité Régional du Tourisme (CRT) CÔTE d'AZUR FRANCE met en œuvre une consultation relative à la collaboration d'une agence spécialisée influenceurs France et Europe sur la période d'avril à décembre 2019.

Afin de pouvoir établir une cotation, vous trouverez ci-après, les actions phares vis-à-vis de ces prescripteurs pour l'année 2019.

Le paiement des prestations réalisées se fera sur facturation auprès du Service Financier du CRT Côte d'Azur France. Paiement à 30 jours, date de réception de facture, par chèque ou virement bancaire.

Objectifs :

Rendre dynamique la communication de la marque CÔTE d'AZUR FRANCE auprès des influenceurs,
Valoriser les atouts de la Destination selon des thématiques pré-sélectionnées,
Toucher une cible jeune, mobile et connectée.

La prestation comprend :

.5 BlogTrips (entre 6 et 8 participants) : sélection de blogueurs, instagrammeurs et/ou youtubeurs en adéquation avec l'ADN de CÔTE d'AZUR FRANCE selon les différents temps forts, thématiques et événementiels :

- Développement durable,
- Événementiels estivaux : cinéma et événementiels,
- Lifestyle.

.2 Opérations CÔTE d'AZUR FRANCE sur Paris. Au printemps 2019 : Une sélection de 30 influenceurs pour découvrir la nouvelle COLLECTION CÔTE d'AZUR FRANCE.

.Tout au long de sa collaboration, l'agence sera force de propositions pour optimiser la notoriété et la visibilité du territoire CÔTE d'AZUR FRANCE. Elle devra contacter et convaincre les influenceurs sélectionnés pour mettre en valeur les différentes opérations sur leurs supports de communication sur le web.

Conditions exigées de la part du client :

- Cible : influenceurs lifestyle (les bloggeurs spécialisés voyage seront démarchés par ailleurs)
- Visibilité : fort engagement, forte touche créative, minimum 50k followers (Insta).
- Une grande attention portée à la qualité des articles et des photos.

Les marchés ciblés :

France et Europe (selon les thématiques et recommandations de l'agence).
Priorité aux bloggeurs/ influenceurs étrangers basés à Paris / France.

Un reporting global d'activité et une valorisation des retombées,

Pour ce faire, le CRT CÔTE D'AZUR FRANCE s'engage :

- à proposer un programme sur mesure à chaque invité ou à chaque groupe.
- à prendre en charge les prestations du programme pour les influenceurs et un membre de l'équipe de l'agence.

REPONSE A LA CONSULTATION

Cotations attendues par mail à l'adresse suivante : s.brugerolles@cotedazurfrance.fr

Documents administratifs :

- présentation de la société et de ses références,
- déclaration sur l'honneur du sous-traitant (si appel à la sous-traitance),
- n° SIRET,
- TVA interne, intracommunautaire,
- extrait Kbis de moins de 15 jours ou 3 mois,
- certificats de régularité sociale et fiscale (années N-1),
- le présent cahier des charges paraphé, daté et signé avec la mention « lu et approuvé » par la société.

Calendrier

Date de lancement de la consultation : **Lundi 11 février 2019 ;**

Retour des offres : réception au CRT Côte d'Azur France, au plus tard le : **vendredi 22 février 2019.**

Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France

455, Promenade des Anglais - Horizon - CS 53126 - 06203 NICE CEDEX 3

Tél. 00 33 (0)4 93 37 78 78 - Fax 00 33 (0)4 93 86 01 06

Renseignements techniques et informations complémentaires sur le cahier des charges :

National : Sophie BRUGEROLLES / s.brugerolles@cotedazurfrance.fr / 04 93 37 78 82

International : Florence LECOINTRE / f.lecoindre@cotedazurfrance.fr / 04 93 37 78 99

Renseignements administratifs :

Françoise DE ZANET / f.dezanet@cotedazurfrance.fr / 04 93 37 78 77